



COMITÉ ALPES DU SUD BASKET-BALL


REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER SAISON 2024 – 2025

I. SENIORS MASCULINS

COMITE TERRITOTIAL DE BASKET-BALL DES ALPES DU SUD

140 Boulevard Georges POMPIDOU

05000 Gap

<https://alpesdusudbasketball.fr/> |  BasketAlpesDuSud

SENIORS MASCULINS

I. Système de l'épreuve

Les équipes sont réparties en 1 poule de 7 équipes disputant des rencontres sous format « aller-retour »

A l'issue de la saison régulière, des phases finales auront lieu sous un format « match sec » opposant les équipes qualifiées sur le terrain du mieux classé.

Ainsi, en demi-finale, le 1^{er} recevra le 4^{ème} (Match 1) et le 2^{ème} recevra le 4^{ème} (Match 2). Prévu le 17 mai 2025.

Une finale aura lieu entre les vainqueurs des demi-finales chez le mieux classés des 2 lors de la saison régulière. Elle est prévue le 31 mai 2025.

Le titre de champion départemental sera attribué à l'équipe victorieuse de la finale. Cette équipe pourra accéder à la division régionale 3

II. Règles de participation

10 joueurs maximum dont au plus 5 licences C1, C2 ou T (cumul des licences C1, C2 et T ne peut excéder 5)

Pas de limites sur le nombre de licences jaunes (JH-JN) ou oranges (OH-ON).

III. Surclassements par catégorie


Se référer au Tableau des surclassements FFBB – Saison 2024/2025

COMITE TERRITOTIAL DE BASKET-BALL DES ALPES DU SUD

140 Boulevard Georges POMPIDOU

05000 Gap



<https://alpesdusudbasketball.fr/> |  BasketAlpesDuSud

